

Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance publique le 10 février 2022 à 18 heures à la Boiserie (*)

ORDRE DU JOUR

- 1 Ressources humaines Compte-épargne temps
- 2 Ressources humaines Tableau des emplois et des effectifs Modificatif n°6
- 3 Ressources humaines Protection sociale complémentaire des agents Débat
- 4 Budget 2022 Ouverture anticipée de crédits d'investissement
- 5 Subventions aux associations Avance pour l'année 2022 Convention
- 6 Régie tennis Clôture
- 7 Restauration d'archives municipales Approbation du projet
- 8 La Ferraille Convention d'intervention foncière EPF PACA Avenant n°5
- 9 Infrastructure de recharges pour véhicule électrique (IRVE) Schéma directeur Convention avec le Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV)
- 10 PVD- Soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires Convention avec le département de Vaucluse
- 11 PVD Missions AURAV Règlement mise à disposition
- 12 Taxe d'aménagement majorée- Complément délibération n°2021-057 Référence parcelles
- 13 Donné acte des décisions du maire

14 - Questions diverses

Le Maire

Louis BONNE

(*) Du fait du contexte sanitaire actuel, la séance aura lieu dans la grande salle de La Boiserie. Sauf nouvelles dispositions règlementaires à intervenir d'ici là, le public pourra y assister dans le respect des gestes barrières et, en application des règles de distanciation, dans la limite du nombre de places disponibles. (Port du masque obligatoire)